Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 14

Artikel: Mon dernier mot

Autor: Lahure, Jean-Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041236

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

exercice de votre chère « sauvagerie », ou bien, êtes-vous tout simplement en veine de littérature, en mal d'accoucher d'un produit laborieux de votre imagination fantaisiste ? Car, laissez-moi vous dire, Monsieur Lahure, que j'admire votre gracieux talent littéraire. Où trouvez-vous ce style coquet et ces épithètes si bien choisies ? Peut-être lisez-vous parfois les romans si captivants de ce charmeur qui s'appelle André Theuriet ? En tout cas, votre talent vous rapproche du sien.

Maintenant, soyez persuadé, Monsieur Lahure, que ces Messieurs du S. M. ne vous en veulent pas du tout. Au contraire, ils ont été les premiers à s'égayer de l'aventure, dans laquelle vous vous êtes engagé. Connaissant votre originalité piquante, ils se sont dit que vos penchants sont à la philosophie mélancolique, nuancée d'amère poésie et de sombre rêverie. C'est à votre tempérament qu'ils ont attribué les paroles quelque peu paradoxales que vous leur adressez.

Pour moi, craignant un nouveau coup de boutoir de votre part, je me tiens à une respectueuse distance, et j'ose me dire, Monsieur, votre très humble serviteur. *Un jeune mutualiste.*

MON DERNIER MOT

On s'est mépris sur la portée de ma boutade concernant la Société de S. M. On y a vu à tort une charge d'une portée générale contre cette institution dont j'ai été le premier à reconnaître « les bons services rendus » et le « succès décisif ». Je défie quiconque de détacher de mon article un seul argument contre la valeur sociale et l'organisation de cette œuvre de solidarité. Je me suis simplement permis de relever un passage tout au moins désagréable à l'adresse de quelque trois cents membres du corps enseignant fribourgeois. Si j'ai pris la plume c'est uniquement pour protester contre une manière tranchante et cavalière de traiter une majorité de collègues, sans aucune provocation de leur part. Je suis heureux d'enregistrer que mon but a été atteint, au moins en partie, puis, qu'un membre du Conseil d'administration de la Société de S. M. me concède que certains passages du compte rendu annuel auraient pu être épargnés. Tout est là. Je l'en remercie et je le félicite hautement pour la loyauté avec laquelle il a fait cette déclaration. Il ajoute qu'il ne valait pas la peine de relever ce passage incriminé. C'est là une opinion. Vue de mon côté elle présente certains aspects qui peuvent lui échapper. Mais pour ne pas être en reste d'amabilité je sacrifie ma réplique sur l'autel de la concorde. Quant aux tirades sur la fraternité, la charité, je les ai trouvées fort belles ; je prie mon contradicteur de bien croire qu'elles étaient superflues ; sa thèse n'était pas attaquée ; je ne suis pas un « sauvage » à la mode africaine.

M. Guy Laforest, collaborateur apprécié du *Bulletin*, a pour une fois changé sa manière ; je suis peiné de lui dire que ce n'est pas à son avantage. Il exécute autour de mes textes des voltiges fort élégantes, des déformations amusantes, des déductions fantaisistes ; ses fusées sont spirituelles ; à défaut d'autres frais d'imagination, cela dénote une certaine virtuosité dans l'art de jongler avec les mots. S'il fait

preuve, par ci par là, d'un défaut de compréhension de ma prose, voulu sans doute, il sait racheter cette lacune par un singulier *culot*. Il croit que c'est arrivé. Il pense que nous sommes tout au plus bons à recevoir les épanchements de sa bile et son analogie avec la pomme aigre ne fait que s'accentuer. Des mots désagréables, blessants sortent de sa plume. La belle affaire ! Ce sont les lésés qui ont tort. Son front olympien se relève et sa main s'empresse de nous resservir le même plat. C'est très fort cela ! Mes compliments ! Et puisque vous faites grand usage de la Bible, permettez-moi de vous y renvoyer. (Page 182, chapitre 50, 6me ligne et suivantes.) C'est une singulière manière de faire de la propagande en faveur d'une Société que de commencer par invectiver ceux qui n'en font pas partie ; la réclame en faveur de la *Patria* était beaucoup plus habile et plus pondérée. Pourquoi cette différence ?

Jean-Claude LAHURE.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE A BULLE

La conférence générale du 30 mai dernier réunissait à Bulle tous les membres du corps enseignant gruyérien. En voyant le ciel qui, ce jour-là, avait pris un air de fête, on se serait volontiers émancipé de la séance de travail pour s'en aller flâner paresseusement à travers champs et prés en fleurs; mais chacun sait que l'instituteur est, avant tout, homme de devoir. Aussi la tentation est vite repoussée et tous vont prendre place dans le local de la réunion.

Après lecture du protocole, M. l'Inspecteur passe en revue les derniers examens primaires. Sans nous arrêter longtemps sur chaque branche, mentionnons pourtant les détails suivants :

Pour l'histoire sainte, le catéchisme et les prières dans certaines écoles, même au cours supérieur, les résultats sont faibles. Ne pas oublier l'étude de la carte de la Palestine. La reproduction écrite de certains textes constitue un excellent exercice.

Quant à la lecture, de nombreuses écoles croient le compte rendu inutile. Il faut, développer plutôt la mémoire des idées que celle des mots et exiger, une voix plus forte et le groupement plus rationnel des mots formant un même sens. Un manque de préparation chez certains maîtres ne permet pas une étude approfondie des mots au point de vue de leur formation, des dérivés composés, homonymes, etc. En outre, les élèves du cours supérieur devraient arriver à une bonne lecture expressive, sans affectation, mais avec une inflexion de voix naturelle se rapprochant du langage parlé. Les résultats obtenus par certaines classes prouvent que ce progrès est possible.

Pour les récitations, on prendra tout au plus six poésies par cours à l'avenir. « Peu mais bien » doit être la devise du maître ; il évitera les déclamations monotones et ennuyeuses et veillera à ce que le fond soit bien possédé.

On a constaté de remarquables progrès en théorie, mais plus rarement en pratique pour la grammaire et l'orthographe. Dès cet automne, les travaux d'examen seront exposés par cercles scolaires. On devrait, dans les conférences régionales, observer les cahiers de ses collègues et en tirer le plus grand profit possible.

Au point de vue de la rédaction, on constate peu d'idées et de sen